

Comment obtenir 30 € de réduction sur votre cotisation

Pour bénéficier de l'aide de la région, le bénéficiaire du Pass'Région doit adresser la demande au club et fournir son numéro de carte Pass'Région (il s'agit du numéro de la carte et non du numéro du dossier).

Pour la carte sans contact ce numéro de carte est inscrit verticalement à proximité du QR-Code ou sous le nom et le prénom du bénéficiaire. Dans l'application mobile, le numéro de la carte est inscrit sous le QR-code.

Afin que nous puissions transmettre votre demande à la région nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer le formulaire ci-joint.

Pour la saison en cours, dès validation par la région du droit à la réduction, le club procédera au remboursement de la somme de 30 €

Pour la saison prochaine, si vous êtes éligibles à cette aide, nous appliquerons directement la réduction sur votre cotisation mais nous vous demanderons néanmoins un chèque de caution de 30€ qui sera restitué à réception de l'aide. En effet, il est possible que d'autres associations fassent aussi une demande de remboursement pour un même bénéficiaire, ce que ne permettrait pas au club de percevoir le remboursement de cette aide.



PASS'REGION

Formulaire à compléter pour l'obtention de la réduction de 30€ sur la licence sportive

Bénéficiaire (*nom et prénom*)

Date de naissance

N° de la carte

*Ce formulaire peut-être renvoyé par mail à contact@usvnatation.fr
ou par courrier au secrétariat USV Natation 21 rue Bel Horizon 63960 Veyre-Monton*

Les formulaires remis sur le bord du bassin ne seront pas pris en compte